

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_ Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à veuve Hennequière et fils, 7 mars 1848](#)

Jean-Baptiste André Godin à veuve Hennequière et fils, 7 mars 1848

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Hennequière](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mars 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Hennequière](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin accuse réception de quatre effets impayés d'un montant total de 1 847 F.

Mots-clés

[Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités [Étreux \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Hennequière

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Biographie Banque à Guise (Aisne) au XIXe siècle sous la raison sociale
Hennequière-Taffin puis Veuve Hennequière et fils.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (170)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et
métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise

Madame ^{de} Henniquins et fils

4 Mars

vous m'avez remis sur états quatre effets empruntés
advertis à la somme de mille huit cents quarante sept
francs dont j'ai écrit votre compte
agréé etc

La capitale

Monsieur Prosquet

4 Mars

à mon retour du voyage je m'empresse de
vous rappeler que ma traite chue le 9 février dernier
n'a pas été payée par vous
signore Madame si les prétentions de mesdames
que vous avez envoyées ici en son de sous étants
fondées sur votre recommandation en ce cas elles
n'en paraissent que plus déraisonnables pour moi
car vous ne devez ^{maintenant} la somme de 140 francs compris
les frais de retour et retard de ma traite payable
en argent ici à Guise et vous pouvez prétendre
~~peut-être~~ faire payer en deux et m'en
faire payer le port
veuillez me faire remettre immédiatement le montant
de cette somme

je ai l'honneur de vous saluer

Paris

Mon cher cousin (Moret)

avant Robert

4

je suis heureux que vous pensiez à moi au
milieu des événements qui sont entraînés la transformation
sociale qui réalisera le bonheur sur la terre pour tous
et moi aussi cher cousin je pensais à vous pendant
ces événements car j'étais à Paris et en franchissant
les barrières je regrettais que votre arme énergique
n'ait pas eu droit d'embrasser toute les questions dans
lesquelles se trouve l'avenir et le salut du monde
mais il est encore temps hier donc l'organisation
du travail par mathieu Ricard ou mieux
encore actuel (le nouveau monde industriel et social)
par et pour
vous êtes capable de comprendre les ouvrages